

SÉNAT - Apprentissage à la Commission de l'Aménagement du territoire et du développement durable



Paris (75006), France
Référence : m7rzuyvha5



Type de contrat : Contrat d'apprentissage
Date de démarrage : 01/09/2025
35h/semaine
Qualification : Non précisé

Entreprise

Les sept commissions législatives permanentes du Sénat sont chargées d'examiner les projets et propositions de lois sur lesquels elles sont saisies au fond ou pour avis avant leur examen en séance publique et d'éclairer les sénateurs (présidents et rapporteurs), sur le texte et les amendements mis au vote en commission et en séance. Dans leurs domaines de compétences respectifs, les commissions organisent également des travaux de contrôle de l'action du Gouvernement, d'évaluation des politiques publiques et de réflexion prospective (auditions, tables rondes, groupes de travail internes, groupes d'études et de missions d'information).

L a **commission de l'aménagement du territoire et du développement durable** a un champ de compétences étendu qui comprend **l'aménagement du territoire** décliné dans toutes ses dimensions (littoral, montagne, déploiement du numérique, accès aux services publics etc.), **l'environnement** (biodiversité, eau, santé, environnement, risques naturels et technologiques), **la transition écologique** (énergies renouvelables, déchets, changement climatique), **les infrastructures, les transports et la mobilité** (aérien, ferroviaire, maritime, routier). L'apprenti(e) sera accueilli(e) au sein du service de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, qui est l'organe administratif chargé d'appuyer les sénateurs de la commission dans l'exercice de leurs fonctions.

Mission

Descriptif de l'apprentissage proposé :

L'apprenti(e) sera associé(e), sous l'autorité de son maître d'apprentissage, aux différentes activités de la **commission de l'aménagement du territoire et du développement durable**. Il/elle pourra ainsi assister l'équipe administrative de la commission dans l'exercice de ses différentes missions auprès des parlementaires, notamment en ce qui concerne :

- l'appui aux parlementaires dans l'élaboration de la loi, le contrôle et l'évaluation des politiques publiques, sous le tutorat d'un ou plusieurs administrateur(s) de la commission (notamment l'assistance à l'analyse juridique de textes législatifs et d'amendements et à la rédaction de rapports législatifs et/ou de rapports d'information) ;
- l'organisation d'auditions et la rédaction de comptes rendus ;
- la rédaction de notes de synthèse ;
- des recherches documentaires sur les thèmes des textes législatifs examinés, des rapports d'information à produire ou des auditions organisées.

Les tâches confiées se situeront autant que possible dans le champ correspondant au libellé du master préparé, mais pourront être étendues, en fonction des exigences de l'agenda parlementaire, à l'ensemble des compétences de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

Durée et rythme de l'apprentissage :

Contrat d'apprentissage **d'un an** sur l'année universitaire 2025-2026 (septembre 2025 à septembre 2026). Le rythme de l'alternance doit permettre une présence chez l'employeur **les mercredis, trois jours consécutifs** ou une **présence en continue** sur plusieurs semaines chez l'employeur. Le télétravail n'est pas possible dans le cadre de cette alternance.

Profil recherché

Étudiant(e) en première ou deuxième année de master, spécialisé(e) dans les domaines des affaires publiques, du développement durable ou du droit et des politiques de l'environnement, le droit des collectivités locales, le/la candidat(e) devra réunir les qualités suivantes :

Savoirs :

- Bonne maîtrise des règles orthographiques ;
- Bonne connaissance des institutions et des structures administratives de l'État, du rôle et des pouvoirs des assemblées parlementaires et des institutions européennes et des modalités d'élaboration du droit de l'Union européenne ;
- Connaissances juridiques solides et intérêt pour le droit parlementaire et la procédure législative ;
- Polyvalence : il n'est pas attendu du candidat qu'il ait suivi une formation exclusivement de juriste, le suivi d'enseignements relatifs aux domaines entrant dans le champ des compétences de la commission constituera un véritable atout ;
- Culture générale sur les questions liées au développement durable, mais aussi sur les problématiques liées à l'aménagement du territoire (notamment les thématiques liées à la « désertification » et les déséquilibres territoriaux, la ruralité, la cohésion des territoires, l'aménagement numérique du territoire) et aux transports.

Savoir-faire :

- Maîtrise des techniques d'analyse et de synthèse, de rédaction de comptes rendus, de notes et de rapports ;
- Goût développé pour la communication et très bonne connaissance des réseaux sociaux, si possible avec une expérience dans ce domaine ;
- Expérience de stage dans un secteur de compétence de la commission et si possible dans le secteur des transports ou dans une collectivité territoriale ;
- Sens de l'initiative et esprit d'ouverture.

Savoir-être :

- Disponibilité, sens de l'initiative et de l'autonomie, capacité d'adaptation, notamment face aux imprévus et aux urgences, bon sens de l'organisation et pragmatisme ;
- Neutralité et discrétion ;
- Capacité à travailler en équipe.

Modalités du contrat d'apprentissage :

- Remboursement des frais de transport selon la réglementation en vigueur (75% de l'abonnement mensuel) ;
- Possibilité de prise en charge de la mutuelle ;
- Accès au restaurant du personnel (tarif préférentiel).

Candidatures :

Les candidats sont invités à transmettre avant **le 27 avril 2025**, leur **curriculum vitae**, accompagné d'une **lettre de motivation** précisant leur **rythme d'alternance**.

Il est demandé aux candidats de ne postuler qu'à deux offres d'apprentissage.

Informations complémentaires

Salaire : Non précisé